communauté de communes
Norge et Tille

Liste délibérations
28 septembre 2026
Extrait du registre des Délibérations

Département de la Côte d'Or

Date de convocation (mail) :
22 septembre 2026

Date d'affichage :
22 septembre 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 29

Présents : 26
Absents : 3
Pouvoirs : 2
Votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à 18h30 le Conseil de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni à la salle Iris à Varois-et-Chaignot sous la présidence de Ludovic ROCHETTE.

Présents :
Patrick MORELIERE – François GAILLARD – Sandrine WANHAM – Marylène CAPELLE – Rémi BOURGEOT – Fabrice RICARD –- Joël GAUDRY - Ludovic ROCHETTE - Frédéric IMBERT – Martine DEMAURE – William BOURGADEL – Véronique FOUREL – Jean-François NOTEBAERT - Patrice DEMAISON – Denis MAILLER – Thierry VACHER - Claude GUICHET – Corinne GEORGET – Xavier PACOTTE - Jean-François DELNESTE – Tristane KONCZEWSKI - Laurent VICHOT – Laurent CLUZEL – Christine BLANC – Fabrice LAMBERT - Sylvie STULL.

Excusés : Patricia GOURMAND (pouvoir à Fabrice RICARD), Didier MAINGAULT et Florence MIELLE (pouvoir à Claude GUICHET).

Secrétaire de séance :
Marylène CAPELLE

Affaires générales

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** la modification de l'article 1, partie 1.1 « Encadrement financier du dispositif » du règlement d'intervention en faveur des mobilités
- **DECIDE** d'attribuer à la commune de Clénay un fonds de concours d'un montant de 5 946,49 €
- **ACCEPTE** le projet d'acquisition d'un climatiseur mobile et **AUTORISE** le président à solliciter l'appel à projet exceptionnel
- **ATTRIBUE** l'entreprise pour l'aménagement d'une liaison douce entre Brognon et Saint-Julien
- **APPROUVE** les 8 entreprises pour la construction d'un bâtiment pour les services techniques intercommunaux
- **SOLLICITE,** les subventions correspondantes
- **DECIDE** l'institution de la prime de responsabilité pour le poste fonctionnel de directeur général des services et **FIXE** cette prime à 2% du traitement soumis à retenue pour pension
- **DECIDE** d'exonérer des entreprises du territoire de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2027
- **ACCEPTE** de renouveler la convention pour le balisage et l'entretien des circuits de randonnée de la communauté de communes Norge et Tille
- **ADOPTE** la création d'un emploi non permanent à temps non complet d'agent d'accueil à raison de 21 heures hebdomadaires (21/35^{e})
- **AUTORISE** la comptable du SGC à passer des écritures sur exercice clos via le compte 1068 pour corriger des écritures comptables anciennes
- **DECIDE** de valider la mise à jour de la convention de mise à disposition des personnels d'Arc-sur-Tille pour la gestion de l'accueil des mercredis en période scolaire à partir du 1er septembre 2026

- **VALIDE** l'octroi d'un fonds de concours à hauteur de 28.02% pour le mobilier du bâtiment extra et périscolaire de la commune d'Arc-sur-Tille, selon le montant retenu des factures éligibles de 11 536.30 € HT, soit 3 232.47€

Ecole de musique

Le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** de faire des avenants et des contrats à durée déterminée prenant en compte l'évolution des heures hebdomadaires et **AUTORISE** le président à procéder à des modifications des durées hebdomadaires suite aux inscriptions reçues après la date du présent Conseil Communautaire et qui feraient évoluer les heures des enseignants artistiques au cours de cette année

Fin de la séance à 19h45

Fait à Bretigny, le 30 septembre 2026
Le président, Ludovic ROCHETTE

